



REDÉCOUVREZ LA FAÇADE EMBLÉMATIQUE
DU CIRQUE D'HIVER BOUGLIONE

DOSSIER DE PRESSE - Décembre 2007



UN NOUVEAU PRINTEMPS POUR LE CIRQUE D'HIVER

150 années... rythmées d'éclats de rire, de prouesses, de poésie, de magie. 150 années qui résonnent dans nos mémoires, un cadre prestigieux pour « la Piste aux étoiles », pour de nombreuses réceptions, pour des décors de films devenus cultes, pour de grands spectacles et concerts, un cadre qui vit naître le mouvement contre le racisme... autant de souvenirs de notre patrimoine culturel. 150 années qui ont également laissé leurs traces sur la façade, qui nécessitait aujourd'hui une complète restauration pour exprimer à nouveau tout l'éclat de ce lieu légendaire.

Pour financer ce projet, nous avons fait appel à des institutions, attachées au patrimoine et à notre univers. Nous tenons donc à remercier pour leur soutien la Direction Régionale des Affaires Culturelles, le Conseil Régional d'Ile de France, la Mairie de Paris, la Fondation du Patrimoine, grâce au mécénat de Total, mais aussi tous les amoureux du cirque à travers l'Association pour la Sauvegarde du Cirque d'Hiver.

Grâce à ces partenaires et après dix mois de travaux, notre cirque prend un nouveau souffle et retrouve toute sa superbe, pour vivre de nouvelles aventures spectaculaires en toutes saisons !

La Famille Bouglione

LE CIRQUE D'HIVER : HISTOIRE D'UNE CONSTRUCTION

Le Cirque d'Hiver est né de la volonté de créer un établissement qui fasse le pendant au Cirque d'Été, situé sur les Champs-Élysées.

L'histoire de la construction du Cirque débute le 26 avril 1852 et dure huit mois.

Un emplacement stratégique

C'est le quartier du boulevard du Temple, quartier populaire dédié au divertissement et appelé « Boulevard du Crime », qui fut choisi pour installer ce deuxième cirque parisien. Celui-ci devint très vite le nouveau temple des arts de la piste.

L'architecte Jacques-Ignace Hittorff (1792 - 1867)

La réalisation de l'édifice est confiée à cet architecte de la Ville de Paris, qui a notamment participé à la construction de la halle métallique de la Gare du Nord, à l'aménagement des Champs-Élysées, des places de la Concorde et de l'Etoile ainsi qu'à l'aménagement du Bois de Boulogne. Il a beaucoup contribué, aux côtés du Baron Haussmann, au renouveau de la ville de Paris.

Son défi pour le Cirque d'Hiver : donner au nouvel édifice, à peu de frais, une grande apparence de richesse et un effet monumental.

La commande consistait à ériger un cirque de 5000 places et une écurie pour 200 chevaux. Hittorff réalisa un ensemble qui inclut, outre le cirque, des écuries sous la forme d'un bâtiment situé à l'arrière, une cour carrée pour le passage et la promenade des chevaux, accessible depuis la rue Crussol, ainsi qu'un bâtiment pour l'administration.

Une forme originale et élégante

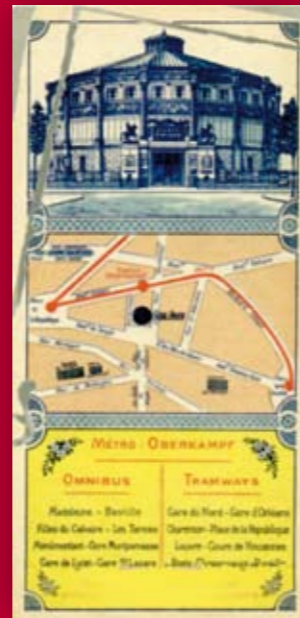
L'architecte recourut à la figure du polygone régulier, plus économique que le cercle, tant prisé par ses confrères de la fin de l'ancien régime, mais augmenta le nombre de cotés pour accroître la capacité de la salle.

Le nouveau cirque, c'est 42 mètres de diamètre, 40 fenêtres, 20 pans de murs séparés, 21 lustres à gaz, 17 travées de gradins et 4000 spectateurs ! En façade : des frises en bas-relief et des décorations intérieures et extérieures somptueuses

Inauguré...

Le Cirque d'Hiver fut inauguré par le Prince Louis Napoléon le 11 décembre 1852 qui lui prêta son nom jusqu'en 1873.

« Bâissez-moi un cirque pour 5 000 personnes et 200 chevaux. Je sais que c'est impossible... Mais voilà pourquoi je vous le demande ! » C'est en ces termes que Louis Dejean, propriétaire du cirque des Champs-Élysées sollicite l'architecte en chef de la Ville de Paris, Jacques-Ignace Hittorff. En l'espace de huit mois, Hittorff, croyant construire un cirque pour l'hiver, va édifier un cirque pour l'éternité.



LA RENAISSANCE DE LA FAÇADE

La structure polygonale du Cirque d'Hiver, inspirée à l'architecte par l'Opéra de Palerme en Sicile, rappelle les amphithéâtres de la Rome Antique, et lui permet d'accueillir un grand nombre de spectateurs. Un travail d'ornement architectural a été entrepris autour de la façade, comme en témoignent les bas-reliefs, les frises, les colonnes, les corniches et les entablements.

La restauration

« Les enjeux de la restauration de la façade du Cirque d'Hiver étaient multiples : il nous a fallu restaurer les symboles architecturaux qui ont fait la renommée du lieu, et donc redonner à cette façade ses aspects d'origine, tout en respectant un planning serré, puisque nous avons moins d'un an pour finaliser le chantier. Il a fallu s'adapter aux différents matériaux de l'édifice : le plâtre, le fer, la pierre, la peinture, le verre... et refaire des moulages pour certaines sculptures. Bon nombre de spécialistes sont donc intervenus au cours de ces quelques mois, nous avons notamment fait appel à un architecte du patrimoine, à des restaurateurs de sculptures et de peintures pour les études de polychromie et à des entreprises spécialisées dans la restauration des monuments historiques.

Il reste encore quelques finitions sur ce chantier, qu'il va falloir prévoir rapidement. Je pense notamment au lanteron orné au sommet de la toiture, ainsi qu'à l'allégorie qui le couronnait, mais aussi aux vitraux polychromes des baies, à la marquise vitrée de l'entrée principale ou aux décors intérieurs... C'est un formidable chantier, un symbole du patrimoine, qui constitue pour les gens de notre métier un défi extraordinaire à relever ! »

Romain-Louis Pérouse de Montclos, Architecte en charge du projet

Les travaux ont commencé en janvier 2007 et se sont achevés en novembre 2007.



LES PARTENAIRES DES TRAVAUX

Le financement des travaux s'appuie sur une mobilisation sans précédent, qui trouve sa source dans la générosité des institutions, du mécénat d'entreprise et du soutien des particuliers. Un partenariat unique autour d'un projet populaire et d'un lieu à forte identité dans le paysage urbain de Paris.

Les travaux de restauration de la façade du Cirque d'Hiver ont été engagés grâce au soutien important de différents partenaires qui ont financé environ 85% des travaux :

- **Ministère de la Culture et de la Communication**
Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Ile-de-France
- **Le Conseil régional d'Ile-de-France**
- **La Mairie de Paris**
- **La Fondation du Patrimoine, grâce au mécénat de Total**

LA FAMILLE BOUGLIONE

Mais le Cirque d'Hiver, c'est avant tout la fierté de la Famille Bouglione, qui a assumé près de 14% du montant des travaux. Propriétaire du site depuis 1954, la famille a fait du Cirque d'Hiver un lieu de spectacles hauts en couleurs, où un seul mot prévaut : la passion. Car les Bouglione sont des passionnés du cirque, de génération en génération. Ils ont permis à ce lieu « spectaculaire » de garder toute sa richesse, de diversifier ses activités et d'en faire un des symboles du patrimoine français.

L'ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DU CIRQUE D'HIVER

Aux côtés de la Famille Bouglione, plus de 300 particuliers, amoureux du cirque et attachés à préserver ce site dans leur environnement quotidien, se sont regroupés pour créer l'Association pour la Sauvegarde du Cirque d'Hiver, qui elle aussi a participé au financement des travaux.



LE PLAN DE FINANCEMENT

Coût global de l'opération **1 817 704 € HT**

Plan de financement :

| | |
|---|-----------|
| DRAC, 22,1%, soit | 401 682 € |
| Ville de Paris, 22,1%, soit | 401 682 € |
| Conseil Régional, 22,1%, soit | 401 682 € |
| Fondation du Patrimoine, 18,7%, soit (grâce au mécénat de TOTAL) | 340 000 € |
| SES des Frères Bouglione, 13,7%, soit | 249 538 € |
| Association, 1,3%, soit | 23 120 € |

Calendrier de l'opération :

| | |
|-------------------|---------------|
| Début des travaux | Janvier 2007 |
| Fin des travaux | Novembre 2007 |

Contact Architecte : Romain-Louis Pérouse de Montclos, Cabinet Béchu



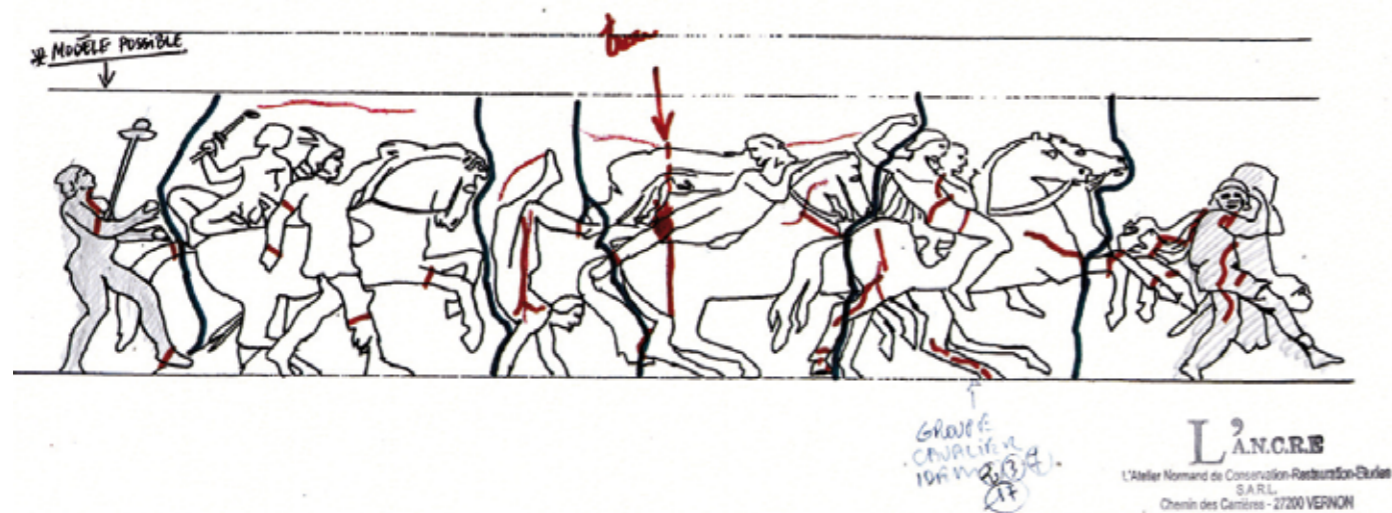
LES PARTENAIRES DES TRAVAUX

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES D'ILE-DE-FRANCE

La naissance du projet de restauration du Cirque d'Hiver est né en 2001-2002 à l'occasion de « L'année des Arts du Cirque ». En effet, l'état d'altération des façades du cirque protégé en totalité par une inscription au titre des Monuments historiques depuis le 10 février 1975 justifiait une intervention de remise en état et en valeur de ce monument prestigieux édifié par l'architecte Jacques-Ignace Hittorff et décoré par les plus grands sculpteurs de l'époque.

C'est sur la base d'un programme de restauration visant à restituer le bâtiment au plus proche de son état initial que la DRAC Ile-de-France, Conservation régionale des Monuments historiques, a voulu s'engager. Les recherches documentaires et archivistiques confirmées par les investigations sur le site ont guidé le choix d'intervention. Ainsi, la polychromie d'origine a pu être restituée, les frises sculptées réordonnées et complétées, et les éléments de décor, qui au fil du temps avaient été supprimés, comme les châteaux, ont été refaits. Le dégageement des couches successives de peinture qui empâtaient les reliefs a révélé l'exceptionnelle qualité de sculpture de la frise consacrée aux arts équestres dont certaines scènes, trop détériorées, ont dû être remplacées par des moulages.

Au-delà de l'expertise scientifique, le Ministère de la Culture et de la Communication, DRAC Ile-de-France, a soutenu financièrement à hauteur de 26% du montant estimé cette opération ambitieuse de restauration.



LES PARTENAIRES DES TRAVAUX

LE CONSEIL REGIONAL D'ILE-DE-FRANCE

Le patrimoine est une des plus anciennes interventions de la Région, il constituait alors l'un des trois axes d'intervention dans le domaine culturel.

L'intervention a évolué au fil du temps et notamment à partir du moment où la Région est devenue une collectivité à part entière. D'une intervention quasi automatique en accompagnement de l'Etat, au profit de monuments classés ou protégés n'appartenant pas à l'Etat, la Région a peu à peu développé une action plus sélective au bénéfice du patrimoine architectural classique et industriel majeur de l'Ile-de-France. C'est ainsi par exemple que la Région a largement contribué à la restauration et à l'aménagement de l'Abbaye de Royaumont et aux châteaux de la Roche Guyon et de Villarceaux dans le Val d'Oise, au château de Blandy-Tours et aux monuments civils et religieux de la Ville de Provins en Seine et Marne, à la restauration et à l'aménagement des domaines de Chamarande et de Méréville en Essonne, et qu'elle a adhéré au GIPC de Port-Royal des Champs dans les Yvelines.

Elle a été également le partenaire privilégié de la restauration ou de l'aménagement de nombreuses maisons d'hommes ou de femmes célèbres ayant vécu en Ile-de-France; on peut citer la Maison d'Emile Zola à Médan, la Maison de Jean Cocteau à Milly-le-Forêt, les maisons Caillebotte à Yerres, Foujita à Villiers-le-Bâcle ou du docteur Gachet à Auvers-sur-Oise sans oublier plus anciennement la Maison de Chateaubriand à la Vallée aux loups.

Le patrimoine, ce sont aussi les orgues, et la Région a participé, après la réalisation de l'inventaire, à de nombreuses restaurations, l'une des dernières étant celle de l'orgue Cavallé-Coll à Royaumont qui a été inaugurée tout récemment.

Par ailleurs la Région apporte une contribution tant à la construction ou à la réhabilitation de nombreux musées franciliens, classés « musées de France » qu'à l'enrichissement de leurs collections à travers le Fonds régional d'acquisitions pour les musées (FRAM) géré à parité avec l'Etat.

Enfin la Région vient d'accueillir en son sein par le fait de la loi de décentralisation du 13 août 2004 le service régional de l'inventaire qui lui confère ainsi une compétence particulière sur le patrimoine de l'Ile-de-France.



LES PARTENAIRES DES TRAVAUX

LA MAIRIE DE PARIS

Le Cirque d'hiver, un écrin protégé pour le cirque à Paris

Inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques depuis 1954, le Cirque d'Hiver (1852) est l'un des plus beaux témoignages de l'architecture de Jacques-Ignace Hittorff, à qui Paris doit notamment la Gare du Nord, l'église Saint Vincent de Paul, mais aussi les aménagements de la place de la Concorde, des Champs-Élysées ou du Bois de Boulogne. Ce chapiteau en dur, peut-être le plus ancien au monde, participe à la singularité du patrimoine parisien, à la richesse de ses grands établissements civils à dimension historique, si chers au cœur des parisiens.

Afin de valoriser cet édifice remarquable, une subvention de 401 682 € a ainsi été votée par le Conseil de Paris le 28 mars 2004, contribuant à financer une partie des travaux menés en 2007.

Le patrimoine est une priorité forte de la politique culturelle de la Ville de Paris. C'est pourquoi, au-delà du patrimoine monumental traditionnel, la Ville de Paris a souhaité protéger et mettre en valeur des éléments du patrimoine de proximité, moins connus, mais qui participent du paysage urbain de notre ville. Ce sont ainsi 5000 bâtiments d'une grande variété de styles architecturaux qui ont été protégés au titre du nouveau Plan Local d'Urbanisme. Les parisiens et les associations de défense du patrimoine ont d'ailleurs largement exprimé leur attachement à ce patrimoine tout au long de la concertation organisée sur ce sujet.

La Ville de Paris apporte également son soutien à d'autres restaurations emblématiques qui illustrent la diversité du patrimoine parisien : elle a participé au financement des travaux de restauration de la Mosquée de Paris (5e), aux travaux de rénovation de l'École Normale de Musique (17e) ou aux travaux de sécurité réalisés dans les bâtiments de la Ruche (15e), qui accueillent des ateliers d'artistes.

Ces subventions s'ajoutent à l'effort budgétaire conséquent engagé par la Ville pour rénover le patrimoine dont elle est propriétaire. La création de l'établissement artistique du 104 rue d'Aubervilliers, dans les anciennes pompes funèbres (102 M €), la rénovation du Petit Palais (72 M €), de la statue de la place de la République sont autant d'exemples qui illustrent l'action pour la conservation et la restauration de tous les patrimoines architecturaux de la Ville de Paris.

Par ailleurs, 82,2 millions d'euros ont été investis entre 2001 et 2007 pour restaurer et protéger le patrimoine monumental parisien, représentant en particulier 40 opérations majeures sur 34 édifices culturels.

Les restaurations de la tour Nord de l'Église Saint-Sulpice (28 M €) ou de la tour Saint-Jacques (8,3 M €), font aussi partie des grands chantiers menés par la Ville.

Par cette opération de mise en valeur du Cirque d'hiver, la Ville de Paris manifeste aussi son large soutien aux activités circassiennes dans Paris, qui ont par ailleurs bénéficié en 2006 d'une subvention de 672 500 €.



LES PARTENAIRES DES TRAVAUX

FONDATION DU PATRIMOINE - TOTAL

Un partenariat triennal

Désireux de s'impliquer davantage dans le tissu local des régions de France où le Groupe est implanté, Total a signé en décembre 2005 avec la Fondation du Patrimoine une importante convention de mécénat triennale (2006-2008).

Aux termes de cette convention, le Groupe s'est engagé à apporter à la Fondation du Patrimoine un soutien de quelque 8 millions d'euros sur la période, destiné à contribuer au financement de projets de sauvegarde et de valorisation d'éléments de patrimoine situés dans les régions où il a ses plus importants sites industriels.

Les projets soutenus par Total concernent le patrimoine industriel et artisanal ainsi que des édifices anciens présentant un intérêt culturel ou touristique.

Le soutien financier alloué par Total à la restauration de la façade du Cirque d'Hiver s'est élevé à 340 000 euros.

Outre la restauration de la façade du Cirque d'Hiver, à Paris, 14 autres projets ont d'ores et déjà été lancés : la Rotonde ferroviaire de Longueville (Seine-et-Marne), la Halle au blé de Bray-sur-Seine (Seine et Marne), l'ancienne usine Leroy à Saint-Fargeau-Ponthierry (Seine et Marne), l'ancien auditoire de justice à Safré (Loire-Atlantique), la chapelle de l'hôpital à Pornic (Loire-Atlantique), le séchoir à papier du Moulin de Liveau à Gorges (Loire-Atlantique), les remparts de la ville de Lectoure (Gers), le château d'Aon à Hontanx (Landes), le site archéologique de Tholon à Martigues (Bouches-du-Rhône), le Fort de Feyzin (Rhône), la Chapelle de la Trinité à Lyon (Rhône), l'Aqueduc du Gier à Chaponost (Rhône), le carillon du Beffroi de l'église Saint-Eloi à Dunkerque (Nord), la Cour d'Honneur à Saint-Avold (Moselle).

Cette démarche s'inscrit dans la politique de mécénat que Total conduit dans les domaines du Patrimoine, de la Solidarité et de l'Environnement. Elle témoigne de la volonté du Groupe de participer à la vie culturelle locale de ses régions d'implantation, tout en contribuant à la création d'emplois directs et indirects.



LA FONDATION DU PATRIMOINE

Créée par la loi du 2 juillet 1996 et reconnue d'utilité publique par un décret du 18 avril 1997, la Fondation du Patrimoine a reçu pour mission de sauvegarder et de mettre en valeur les très nombreux trésors méconnus et menacés, édifiés au cours des siècles par les artisans de nos villes et de nos villages (fontaines, lavoirs, chapelles, pigeonniers, moulins...).

Ce patrimoine de proximité n'étant pas protégé par l'Etat, sa sauvegarde est de la responsabilité de tous. La Fondation du Patrimoine mobilise ainsi toutes les énergies, tant collectives (associations, collectivités territoriales, entreprises) qu'individuelles, autour de programmes concertés de restauration de ces édifices qui occupent une place importante dans notre mémoire collective.

La Fondation du Patrimoine s'appuie sur un réseau de délégués régionaux et départementaux bénévoles, qui constitue la clef de voûte de son action sur le terrain, et sur une équipe d'une dizaine de personnes à l'échelon national, chargée de l'animation, de la gestion administrative et financière, et du contrôle de gestion.

Le Conseil d'Administration de la Fondation a été présidé depuis sa création et jusqu'à fin 2005 par Edouard de Royere, aujourd'hui Président d'honneur. Charles de Croisset en est l'actuel Président. Le Conseil d'Administration est constitué des membres fondateurs, des représentants d'institutions nationales (ministères de l'Intérieur, de la Culture, de l'Environnement, Sénat, Assemblée Nationale, Institut) et locales (communes, départements, régions). Le Conseil d'Orientation est composé de représentants d'associations de sauvegarde et de mise en valeur du patrimoine culturel et naturel, et de personnalités qualifiées.

Les fondateurs

Axa, Bellon S.A. (Sodexo Alliance), Crédit Agricole S.A., Danone, Devanlay, Fédération française du Bâtiment, Fimalac S.A., Fondation Electricité de France, Indreco, L'Oréal, Michelin, Shell, Parcs et Jardins de France, Vivendi.

Des missions multiples

- Promouvoir la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine de proximité.
- Susciter et organiser des partenariats publics/privés.
- Transmettre les savoir-faire et favoriser la création d'emplois.

Les moyens d'action

La Fondation du Patrimoine aide à la mise en place des projets grâce à trois moyens d'action : le label, réservé aux propriétaires privés, la souscription pour les collectivités territoriales et les associations et le mécénat.

En 10 ans, tous moyens confondus : 7 600 projets pour 500 millions d'euros de travaux.
En 2006, les 1830 chantiers soutenus par la Fondation ont maintenu ou créé 3 870 emplois dans le bâtiment sur tout le territoire.

LE MECENAT DE TOTAL

Parallèlement aux programmes de développement économique et social qu'il conduit sur le terrain en faveur des communautés vivant à proximité de ses installations industrielles, Total est engagé dans une politique active de mécénat, intervenant dans trois domaines : solidarité, environnement, patrimoine.

SOLIDARITÉ

Dans ce domaine, Total oriente ses actions dans la santé, la formation et l'éducation.

A l'étranger, il s'agit essentiellement de soutenir des programmes internationaux de formation en matière de santé publique.

En France, Total apporte son appui à des démarches éducatives et à des actions destinées à favoriser l'insertion sociale de jeunes en difficulté.

Au sein même de l'entreprise, Total a lancé début 2006 un programme international de soutien à des projets présentés par des collaborateurs du Groupe dans le domaine de la solidarité.

ENVIRONNEMENT - La Fondation d'entreprise Total « Pour la biodiversité et la mer »

a pour vocation de contribuer à renforcer la connaissance et la préservation des écosystèmes marins et côtiers.

PATRIMOINE

En intervenant dans ce domaine, Total vise plusieurs objectifs :

- Aider les grandes institutions culturelles dans leurs projets et permettre d'en faire bénéficier un large public : déjà mécène de la restauration de la galerie d'Apollon qui a rouvert ses portes fin 2004, Total poursuit son action en faveur du musée du Louvre en participant au financement de la création du département des Arts de l'Islam, dont l'ouverture au public est prévue en 2010. Total apporte également un soutien régulier à l'Institut du Monde Arabe pour des expositions qui y sont présentées.

- Valoriser des domaines proches des métiers du Groupe : minéralogie (partenariat avec le Muséum national d'Histoire naturelle, à Paris), archéologie au Moyen-Orient.

- Participer activement à la vie culturelle de ses régions d'implantation en France, en aidant à la restauration du patrimoine local dans le cadre d'un partenariat avec la Fondation du Patrimoine et en soutenant des expositions temporaires en région.

La restauration de la façade du Cirque d'Hiver est un important projet entrepris par Total dans le cadre de son partenariat avec la Fondation du Patrimoine, tant dans sa dimension populaire que symbolique, ce lieu magique bénéficiant d'une notoriété qui dépasse les frontières de la capitale.

CONTACTS PRESSE

CIRQUE D'HIVER BOUGLIONE

Paule Latrille

110 rue Amelot – 75011 PARIS

01 47 00 62 32 - paule.admin@cirquedhiver.com

FONDATION DU PATRIMOINE

Katherine El Okbi

Hôtel de Vigny – 10 rue du Parc Royal – 75003 PARIS

06 87 53 57 40

katherine.el-okbi@fondation-patrimoine.com

TOTAL - Mécénat

Christine de Champeaux

2 place de la Coupole – 92078 PARIS – LA DEFENSE

01 47 44 47 49

christine.de-champeaux@total.com

Crédits photographiques : Photothèque du Cirque d'Hiver Bouglione – Droits réservés
Photos Bertrand Sampeur (Timor rocks !) © Bertrand Sampeur

